

## DECLARATION OF THE TENTH DIASPORA DEVELOPMENT DIALOGUE [DDD10]

### The role of the African diaspora as catalyst for sustainable development in the implementation of the Global Compact for Migration [GCM]

We, representatives of African Diaspora Development Organisations [ADDOs], participating in the 10th Diaspora Development Dialogue [DDD10] organised by ADEPT in Marrakech, Morocco on 8 & 9 December 2018, on the occasion of Global Forum on Migration and Development in partnership with the Ministry Delegate to the Minister of Foreign Affairs and International Cooperation in Charge of Moroccans Living Abroad and Migration Affairs, GIZ, the Council of the Moroccan Community abroad and FORIM:

1. RECALL that Africa has always been a continent of immigration and emigration and that 80% of migration on the continent is intra-African. The African Diaspora actively contributes to the continent's sustainable development and economic growth, through networking, advocacy, investment, knowledge transfer and know-how and funds.
2. RECALLS further that, on the eve of the solemn adoption of the Global Compact on Safe, Orderly and Regular Migration, the contribution of the African Diaspora throughout the negotiations process of the Compact has been important and key for the defence of the rights and dignity of migrants from the continent.
3. DEPLORE that at a time when representatives of governments from around the world are preparing to adopt the Compact on African soil, hundreds of young people from this same continent are risking their lives in the hope of a better future.
4. APPLAUD the inclusion in the Compact of Goal 19 which specifies the creation of 'conditions for migrants and diasporas to fully contribute to sustainable development in all countries' and NOTE that while the Compact remains perfectible and does not fully reflect the ambitions of civil society, its adoption is in itself a major step in the defence of migrant rights.
5. RECOGNIZE that migrations are gendered and affect men and women differently and ENCOURAGE all stakeholders to support the leadership and agency of women of the diaspora.
6. COMMEND Morocco and African governments that have provided space for civil society and the Diaspora to express themselves, present their arguments and positions and defend the rights of migrants throughout the negotiation and elaboration of the Compact.
7. INVITE governments of host countries to prevent the criminalization of migrants and their carers by providing more flexible migration pathways, ensuring the protection of vulnerable migrants including children and young people; and acknowledging migration as a factor of cultural, economic, human and civilizational enrichment to counter populist discourses and the rise of extremist movements.
8. ENCOURAGE countries of origin and host countries, bilateral and multilateral institutions and the private sector to commit to strengthening the capacity of the diaspora, provide specific lines of funding in order to engage its members in inclusive sustainable development policies and practices.
9. RECOMMEND that the signatory states rapidly put in place appropriate and concerted mechanisms involving various stakeholders and actors, in particular the civil society, migrants and diaspora organizations, to review and monitor the implementation of the Compact, on a regular basis through diversified and specialized spaces for exchange and dialogue as foreseen by Objective 19.
10. FURTHER RECOMMEND that governments earnestly commit to tackling drivers of displacement and migration of populations, including those induced by climate change.

This declaration was adopted on December 8, 2018 in Marrakech, Morocco.

## Version française

### DECLARATION DU DIXIEME DIALOGUE SUR LE DEVELOPPEMENT PAR LA DIASPORA [DDD10]

#### Le rôle de la Diaspora Africaine comme catalyseur du développement durable dans la mise en œuvre du Pacte Mondial pour les Migrations [PMM]

Nous, délégué.e.s représentant les Organisations de Développement de la Diaspora Africaine [ADDOs], participant au 10<sup>e</sup> Dialogue sur le Développement par la Diaspora [DDD10] organisé par ADEPT à Marrakech, Maroc les 8-9 Décembre 2018, à l'occasion du Forum Mondial sur la Migration et le Développement en partenariat avec le Ministère Délégué Auprès du Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration, la GIZ, le CCME et le FORIM :

1. RAPPELONS que l'Afrique a toujours été une terre de migration et d'émigration et que 80% de la migration sur le continent reste d'abord intra-africaine. La diaspora africaine contribue activement au développement durable et à la croissance économique du continent, à travers son travail de réseautage, de plaidoyer, ses investissements, le transfert de connaissance, de savoir-faire et de fonds.
2. RAPPELONS en outre qu'à la veille de l'adoption solennelle du Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, l'apport et la contribution de la diaspora africaine tout au long du processus de négociations de ce pacte ont été importants et déterminants pour la défense des droits et de la dignité des migrant.e.s originaires du continent.
3. DEPLORONS qu'au moment où les représentants des gouvernements de toute la planète s'apprêtent à adopter le Pacte sur une terre africaine, des centaines de jeunes de ce même continent risquent leurs vies dans l'espoir d'un meilleur avenir.
4. APPLAUDISSONS l'inclusion dans le Pacte de l'objectif 19 spécifiant la création de « conditions permettant aux migrants et aux diasporas de contribuer pleinement au développement durable dans tous les pays » et NOTONS que le Pacte reste perfectible et ne reflète pas pleinement les ambitions de la société civile.
5. RECONNAISSONS que les migrations sont genrées et affectent les hommes et les femmes différemment et ENCOURAGEONS toutes les parties prenantes à soutenir le leadership et les actions des femmes de la diaspora.
6. FELICITONS le Maroc et les gouvernements africains qui ont offert des espaces à la société civile et à la Diaspora pour s'exprimer, faire valoir leurs arguments et leurs positions et défendre les droits des migrant.e.s tout au long du processus de négociation et d'élaboration du Pacte.
7. INVITONS les gouvernements des pays d'accueil à prévenir la criminalisation des migrant.e.s et des personnes leur venant en aide en offrant des opportunités de migration plus flexibles, en assurant la protection des migrants vulnérables, y compris les enfants et les jeunes, d'appréhender la migration comme un facteur d'enrichissement culturel, économique, humain et civilisationnel pour contrer les discours populistes et la montée des mouvements extrémistes.
8. ENCOURAGEONS les pays d'origine et d'accueil, les institutions bilatérales et multilatérales et le secteur privé à s'engager dans un effort de renforcement des capacités de la diaspora, de prévoir plus de lignes de financement spécifiques pour une meilleure implication de ses membres dans des politiques et pratiques de développement durable inclusives.
9. RECOMMANDONS aux Etats signataires de mettre rapidement en place un mécanisme adéquat et concerté avec différents intervenants et acteurs, notamment les migrants, la société civile, les organisations de migrants et de la diaspora pour le suivi de la mise en œuvre du pacte, sur une base régulière, à travers des espaces diversifiés et spécialisés pour l'échange et le dialogue tel que prévu par l'objectif 19.
10. RECOMMANDONS EN OUTRE aux gouvernements d'appréhender sérieusement et d'adresser avec encore plus de responsabilité et d'engagement les facteurs de déplacements et de migration de populations, y compris les problèmes liés aux changements climatiques.

Cette déclaration a été adoptée le 8 décembre 2018 à Marrakech, Maroc.